

DELIBERATION N°26/2018

Le **Mardi 13 mars 2018** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 2/03/2018

Nombre de membres en exercice : 25

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CHY METROPOLE-CŒUR DES BAUGES	CAILLE Louis	X			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert	X			ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier				DYEN Michel	X
	LEOUTRE Jean-Marc	X			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence			X	CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			X	CARREL Henri	
	PILARD Etienne	X			DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric	X			CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	X			TORNIER Xavier	
	GARZON Philippe			X	ROTA Michel	
	GAUDIN François			X	GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	X			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	COURTOIS Gilbert			X	ZUCCHERO pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	X			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne	X			ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude	X			COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves	X			GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	X			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	X			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			X	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges			X	SILVESTRE Maxime	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	X			FRAISSARD Jean-Claude	
	PENNA Jean-Luc		X		EMPRIN Alain	
REGION	BONNIVARD Emilie			X		
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle			X	MITHIEUX Lionel	

TOTAL 14 1 9

TOTAL VOTANTS 16 1

TOTAL VOIX 25

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20180313-DEL26-2018-DE
Date de télétransmission : 22/03/2018
Date de réception préfecture : 22/03/2018

DELIBERATION N°26/2018

Objet : RETROCESSION

Opération : 17 340- Le Plein sud

Demandeur : VALLOIRE

Axe d'intervention : logement

Date de fin de portage prévue : 05/09/2027

Acquéreur désigné : GMP ou toute autre société s'y substituant

En date du 5/09/2017, l'EPFL a acquis un bâtiment situé au centre de la station constitué d'un cabinet médical au RDC et d'appartements en étage. L'objectif de cette acquisition était de maîtriser le bâtiment qui était cédé en entier et de proposer les appartements à un opérateur au cours de la première année ce qui permettra à la commune de conserver la propriété du Rez de Chaussée afin de pérenniser le cabinet médical.

Après consultation de divers opérateurs, la commune de Valloire demande à l'EPFL de céder les appartements et les sous-sols, à la société GMP, l'EPFL restant propriétaire du Rez de Chaussée.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessous, au prix ci-dessous, à la société GMP ou toute autre société s'y substituant, sous réserve de réception de la délibération de la commune.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Lots	Prix
VALLOIRE	D 1280 et 1283	Plan de Tigny	730 m ²	Bâti	divers	2 700 000 €

Le 20/03/2018

Le Président

Jean-Marc LÉOUTRE

VOTE :	
Pour	16
Contre	0
Abstentions	0



Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20180313-DEL26-2018-DE
Date de télétransmission : 22/03/2018
Date de réception préfecture : 22/03/2018